



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à
permis

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 17/09/2024	N° DP 059172 24 C0124
Avis de dépôt affiché le 18/09/2024	Référence
Dossier complété le 12/11/2024	cadastrale : AH495
Par Monsieur Grégory FONTAINE	Surface de plancher : Existante : 110,00 m ² Créée : 39,95m ² Démolie : 0 m ²
Demeurant 160 rue Berthelot 59220 DENAIN	
Pour Aménagement des combles en surface habitanle de 39,95m ²	
Sur un terrain sis 160 rue Berthelot 59220DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

Vu le Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) du Denaisis approuvé le 06/07/2018,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le 19 NOV. 2024

Le Maire,

Anne-Lise DUFORTON

Jean-Pierre CRASNAULT
Adjoint au Maire

